



JEANNE D'ARC

PAR

M. BOUTET DE MONVEL



JEANNE D'ARC

PAR

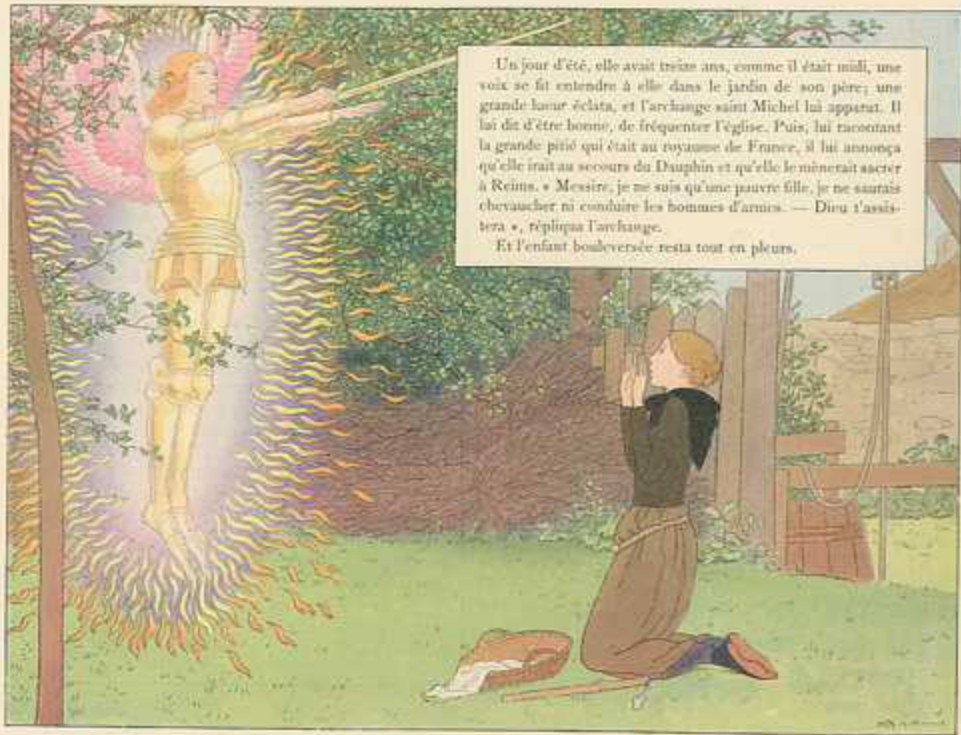
M. BOUTET DE MONVEL



PLON-NOURRIT & C^o, IMPRIMEURS-ÉDITEURS, 8, RUE GARANCIÈRE, PARIS

GRAVURE DE DUBOUTYON ET HILLIARD.

ENCRES DE LA MAISON CH. ABRIELLES ET C^o.



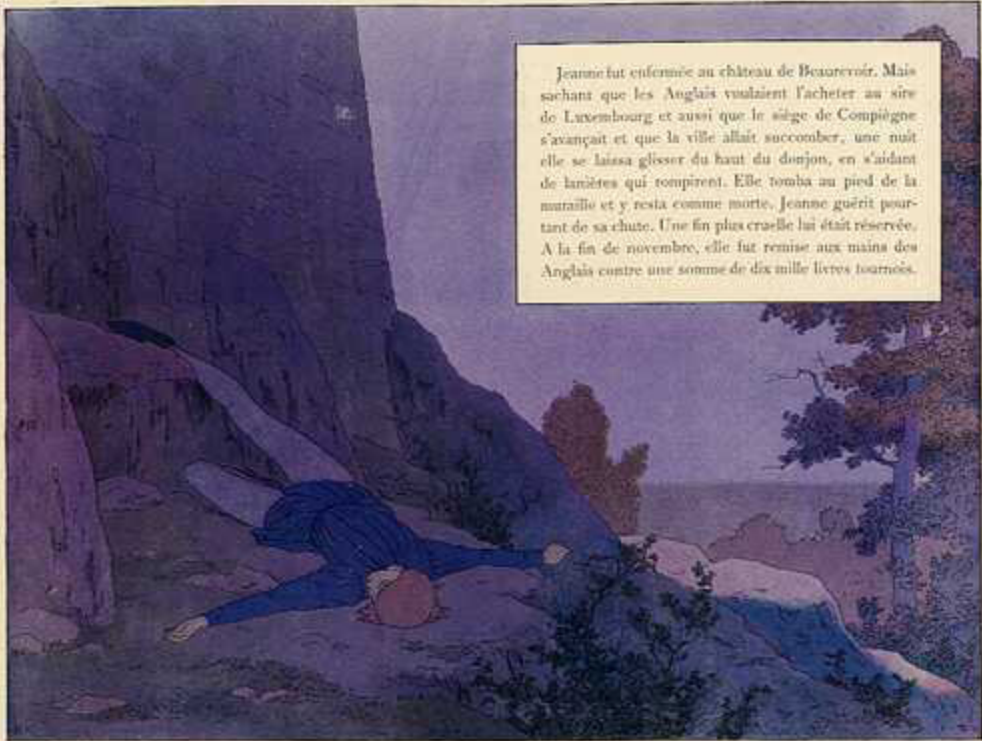
Un jour d'été, elle avait treize ans, comme il était midi, une voix se fit entendre à elle dans le jardin de son père; une grande lueur éclata, et l'archange saint Michel lui apparut. Il lui dit d'être bonne, de fréquenter l'église. Puis, lui racontant la grande peste qui était au royaume de France, il lui annonça qu'elle irait au secours du Dauphin et qu'elle le mènerait sacrer à Reims. « Messire, je ne suis qu'une pauvre fille, je ne saurais chevaucher ni conduire les hommes d'armes. — Dieu t'assistera », répliqua l'archange.

Et l'enfant bouleversée resta tout en pleurs.



En effet, sans la prévenir, on avait attaqué la bastille de Saint-Loup. L'attaque avait échoué; les Français reculaient en désordre. Jeanne accourant les rallia, et, les ramenant à l'ennemi, elle recommença l'assaut. En vain Talbot essaya de porter secours aux siens. Jeanne, debout au pied des remparts, encourageait ses gens. Pendant trois heures les Anglais résistèrent. Malgré leur défense désespérée, la bastille fut prise.

Jeanne fut enfermée au château de Beaufort. Mais sachant que les Anglais voulaient l'acheter au sire de Luxembourg et aussi que le siège de Compiègne s'avantait et que la ville allait succomber, une nuit elle se laissa glisser du haut du donjon, en s'aidant de lièges qui rompirent. Elle tomba au pied de la muraille et y resta comme morte. Jeanne guérit pourtant de sa chute. Une fin plus cruelle lui était réservée. A la fin de novembre, elle fut remise aux mains des Anglais contre une somme de dix mille livres tournois.



Enfermée dans la prison du château de Rouen, elle était gardée jour et nuit par des soldats, dont elle devait subir les injures et même les brutalités, ses chaînes ne lui permettant pas de se défendre. Pendant ce temps un tribunal, à la dévotion du parti anglais et présidé par Cauchon, évêque de Beauvais, instruisait son procès. Aux questions insidieuses de ses juges, la pauvre et sainte fille, sans appui et sans conseil, ne pouvait opposer que la droiture et la simplicité de son cœur, que la pureté de ses intentions. « Je viens de par Dieu, disait-elle; je n'ai que faire ici; renvoyez-moi à Dieu dont je suis venue. »



